



Le doctorat
dans le programme
d'investissements d'avenir

Commission Juppé–Rocard

- « Une **impulsion exceptionnelle** et de **grande ampleur** [est] indispensable si l'on souhaite permettre à la France de tenir son rang dans la compétition mondiale et de figurer parmi les nations les plus innovantes et les plus dynamiques »
- « La **première exigence** est donc de **former ceux qui déplaceront les frontières de la connaissance** : miser sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, technologique et en sciences humaines, donner les moyens à nos chercheurs de réussir au plus haut niveau, attirer ou garder en France les meilleurs talents »
- « Cet investissement dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constitue le **premier axe** retenu par la Commission [...] »

Principes fondateurs du PIA

Excellence à différents niveaux

- Compétition : appels à projets
- Recherche et formation : **LabEx** et IDEFI
- Licence, master et **doctorat** : NCU et **EUR**
- Différenciation assumée : **IdEx, ISITE, IHU, 3IA** et les autres

Adaptation des moyens aux objectifs

- Financement à la hauteur des enjeux
- Durées inhabituellement longues
- Concentration lorsque cela est nécessaire

Standards internationaux

- Comparaisons et références à l'étranger
- Jurys internationaux dont les recommandations sont suivies par l'Etat

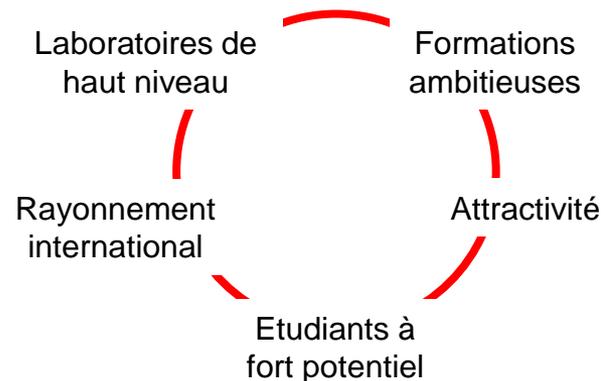
Un exemple d'action : les écoles universitaires de recherche

Trois appels à projets : 566 M€ sur 10 ans

- 1^e vague (EUR 1 2017) : 216 M€
 - 191 projets déposés
 - 29 projets retenus
- 2^e vague (EUR 2 2018/2019) pour les sites non IdEx/ISITE : 100 M€
 - 81 projets déposés
 - Décision en juillet 2017
- Structuration de la formation par la recherche (SFRI 2019–2020) : 250 M€
 - Un projet attendu par IdEx ou ISITE
- Jurys internationaux

Objectifs

- Soutenir la transformation de la formation au niveau master et doctorat
- Cercle vertueux



Caractéristiques des projets attendus

- Organisation adaptée : écoles (thématiques ou de sites), départements, instituts, pôles, académies...
- Couplage étroit entre formation (doctorale) et laboratoires de recherche du meilleur niveau
- Transformation et innovation pédagogique
- Renforcement des compétences transversales des docteurs
- Préparer les doctorants à leur insertion professionnelle ; formation tout au long de la vie
- Resserrer les liens entre universités, écoles et organismes
- Développer l'attractivité internationale des établissements ou du site
- Proposer des bourses ou des contrats doctoraux
- Mettre en place des parcours recherche, y compris dès la licence

Critères d'évaluation

- Qualité de la recherche et positionnement scientifique au niveau national, européen et international
- Ambition de l'offre de formation : procédures et indicateurs (compétences, insertion professionnelle, évaluation des formations)
- Ouverture du recrutement des étudiants (lien avec la licence...)
- Innovation et transformation pédagogique
- Implication des organismes de recherche et de leurs personnels dans la formation
- Mobilisation des moyens pour renforcer l'attractivité et le rayonnement international : réputation des formations, aide à la mobilité étudiante, relations avec les milieux professionnels, modalités de pilotage et d'organisation, partenariats internationaux
- Intégration du projet dans la stratégie des établissements ou du site
- Crédibilité du projet au regard des réalisations antérieures